



HAL
open science

Quand l'analyse des politiques publiques rencontre le genre

Nathalie Morel

► To cite this version:

Nathalie Morel. Quand l'analyse des politiques publiques rencontre le genre. *Revue Française de Science Politique*, 2010, 60 (3), pp.594-597. <10.3917/rfsp.603.0588>. <hal-02402183>

HAL Id: hal-02402183

<https://sciencespo.hal.science/hal-02402183v1>

Submitted on 10 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

réponse à la critique formulée par Kimberly Springer, et plus largement par les féministes dites de la « troisième vague ». Elle regrette leur « positions contradictoires, particulièrement lorsqu'il s'agit de leur relation aux hommes » (p. 258), leur complaisance face à certaines formes de sexisme, tout en défendant l'idée que « le féminisme s'exprime en différents langages et combien ses significations doivent être maniées avec précaution » (p. 260). Ces derniers textes illustrent ainsi les nouveaux enjeux du féminisme noir américain, sa capacité à fédérer un mouvement au-delà des différences internes.

L'intérêt de ces textes réside dans leur diversité, dans la richesse des récits de vie et des réflexions théoriques sur la visibilisation des femmes noires et la mise en mouvement d'un féminisme autonome articulant les concepts de sexe et de race. L'usage répété dans les textes d'un rapprochement entre « femmes noires » et « femmes du tiers-monde colonisé » conduit à faire le lien avec le texte de G. C. Spivak, mais aussi avec toute une littérature féministe post-coloniale dont l'ambition a été de visibiliser les femmes subalternes et de souligner l'articulation des rapports de domination sexiste et coloniale. Les féminismes africains- américains et post-coloniaux sont nés d'un même besoin de transformer l'expérience de la subalternité et de la domination en actes collectifs de libération et de critique du savoir hégémonique. Le décentrement offert par ces textes a une valeur d'autant plus heuristique qu'il permet de faire voyager la réflexion dans d'autres contextes. La préface de *Black Feminism*, rédigée par Elsa Dorlin, insiste sur l'apport de cette littérature dans les recherches féministes françaises, tout en questionnant l'absence d'un tel mouvement chez les femmes noires, notamment antillaises. Prenant l'exemple de la France, la préface aurait pu aller plus loin dans sa réflexion sur l'articulation de la domination sexiste et raciste au sein des populations racisées, notamment immigrées. Elle aurait pu aussi interroger le rapport du féminisme français à l'histoire coloniale et au racisme¹. L'actualité permet, en outre, de réfléchir à l'intégration de la variable

confessionnelle et culturelle dans le processus complexe de discrimination.

L'importance de ces textes réside dans leur prise en compte des différents mécanismes de domination et par extension de la construction des mobilisations féministes. Ils offrent ainsi un cadre théorique fondamental pour comprendre l'articulation des rapports de pouvoirs. Mais ils apportent surtout des témoignages indispensables pour les mouvements féministes actuels, confrontés à différentes acceptions des questions de genre, et à la nécessité de renouveler leurs savoirs en recontextualisant leurs convictions.

Élisabeth Marteu -

Université Paris I-Panthéon Sorbonne

- Quand l'analyse des politiques publiques rencontre le genre²

Si les études sur les politiques publiques et le genre se développent depuis plus d'une vingtaine d'années déjà dans les milieux académiques anglo-saxons et nordiques, ainsi que dans la science politique québécoise, ce n'est que très récemment que de tels travaux ont commencé à se développer en France, les spécialistes des politiques publiques ayant jusqu'ici préféré s'attacher à des domaines plus « virils » comme le reconnaît Pierre Muller (dans *Genre et action publique*, p. 17).

Il convient ainsi de saluer le côté novateur – dans le contexte français, voire francophone – et opportun de ces deux ouvrages, parus l'un comme l'autre chez L'Harmattan dans la collection Logiques Politiques et rassemblant des contributions rédigées pour l'essentiel par une nouvelle génération de chercheurs, et surtout de chercheuses, francophones, travaillant sur les questions du genre et de l'action publique. Si les différentes contributions à ces deux ouvrages se réfèrent majoritairement à la littérature anglophone (notamment dans le domaine des études de genre), les réflexions théoriques qui sont menées s'appuient tout aussi fortement sur

1. Voir Elsa Dorlin, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006.

2. Isabelle Engeli, Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Pierre Muller, *Les politiques du genre*, Paris, L'Harmattan, 2008 (Logiques Politiques), 322 p. ; Pierre Muller, Réjane Senac-Slawinski et al., *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions*, Paris, L'Harmattan, 2009 (Logiques Politiques), 248 p., bibliographie.

la tradition française d'analyse des politiques publiques, en particulier sur l'approche cognitive, contribuant ainsi à un enrichissement mutuel des travaux anglophones et francophones dans ce domaine. À cet égard, la réflexion critique (voire autocritique) autour de l'analyse des politiques publiques à laquelle est amené P. Muller dans les deux ouvrages est particulièrement stimulante.

De fait, si l'accent est mis dans ces deux ouvrages sur la question du genre, et si la question de l'égalité entre les sexes est une préoccupation qui sous-tend bon nombre de contributions, il ne s'agit pas pour autant d'ouvrages féministes. Contrairement à la posture souvent militante de nombre de *gender studies*, les différentes contributions présentées dans ces deux ouvrages se situent dans ce que L. Boussaguet et S. Jacquot ont qualifié de « perspective de normalisation »¹ des études de genre, l'idée étant que le genre peut et doit être considéré comme un objet d'étude « comme les autres » pour la science politique.

Ces deux ouvrages gagnent à être lus ensemble tant ils se révèlent complémentaires : non seulement ils couvrent à eux deux une grande diversité de terrains et d'angles d'approche autour d'une ambition similaire, mais encore certains points abordés dans l'un sous forme de questions trouvent leur réponse – ou du moins des éléments de réponse – dans l'autre, notamment du fait de la contribution de P. Muller aux deux ouvrages.

Dans le premier ouvrage, dirigé par I. Engeli, T.-H. Ballmer-Cao et P. Muller, l'accent est mis explicitement sur « les politiques publiques du genre » et l'essentiel des domaines de politique publique qui touchent directement aux questions de genre est ici traité. La première partie de l'ouvrage propose une analyse des tendances lourdes qui marquent les politiques d'égalité (notamment à travers l'exemple du « *gender mainstreaming* »), les différents chapitres s'interrogeant notamment sur cette « gouvernementalisation » des rapports de sexe et sur le problème des effets souvent

pervers – au niveau des *outcomes* – des politiques de genre. La seconde partie offre quant à elle des exemples de politiques touchant à la sphère de l'intime à travers les politiques de régulation de la reproduction et de la sexualité (avortement, procréation médicalement assistée, adoption, reconnaissance des couples homosexuels). Aussi bien dans la première que dans la seconde partie de l'ouvrage, bon nombre de contributions s'intéressent également aux multiples aspects des rapports entre la fabrique des politiques de genre et les mouvements féministes².

Quant au second ouvrage, dirigé par R. Senac-Slawinski et P. Muller, les chapitres sont bien moins nombreux que dans le premier, mais l'ambition théorique est ici plus forte, ce qui assure d'ailleurs une plus grande cohérence à l'ouvrage, qui se présente véritablement comme le fruit d'une réflexion collective. Pour les auteurs, il s'agit d'une part de faire dialoguer deux domaines d'analyse, celui de l'analyse des politiques publiques et celui des études de genre, les auteurs postulant qu'il existe « un rapport d'élucidation réciproque » entre ces deux domaines. Ce dialogue est mené autour d'une réflexion sur la frontière public-privé et sa dimension genrée : il s'agit d'interroger la manière dont les politiques publiques façonnent ou modifient la frontière public-privé et par là même la structure genrée de la société ; mais aussi, en sens inverse, de voir comment une perspective genrée de la dichotomie public-privé permet d'éclairer différemment l'action publique. Il s'agit d'autre part de mener une réflexion sur cette dichotomie public-privé qui se trouve aux fondements même de l'État moderne et sur la possibilité pour l'action publique de véritablement remettre en cause cette dichotomie.

Cet ouvrage aborde ainsi de façon frontale le problème que le premier met clairement en lumière : les limites de l'action publique et les raisons structurelles de ces limites, soit la façon dont la dichotomie public-privé et les représentations de genre qu'elle recouvre se trouvent au fondement même de nos sociétés. En effet, si

1. Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot, « Mobilisations féministes et mise à l'agenda de nouveaux problèmes publics », *Revue française de science politique*, 59 (2), avril 2009, p. 173-181.

2. Plusieurs auteures de cet ouvrage ont également contribué au numéro spécial « Le genre à la frontière entre *Policy* et *Politics* », *Revue française de science politique*, 59 (2), avril 2009, dans lequel elles développent une réflexion plus approfondie sur ce point.

les deux ouvrages visent à questionner l'interface entre genre et action publique, il apparaît nettement à travers la lecture des différentes contributions que la conception du genre comme un construit social façonné par les politiques publiques se doit d'être nuancée. Le genre et/ou la dichotomie public-privé se révèlent en fait bien plus comme un principe structurant de l'organisation des sociétés.

De fait, sans nier certaines avancées dans le domaine de l'égalité entre les sexes obtenues par la biais de l'action publique, les deux ouvrages soulignent avant tout les limites de l'action publique lorsqu'il s'agit d'interférer dans les relations de genre et dans ce qui se joue dans la sphère de l'intime. En effet, les différentes contributions réunies dans ces deux publications illustrent toute la difficulté qu'il y a pour les politiques publiques à traiter le domaine de l'intime et des relations de genre.

L'action publique se heurte en effet à un certain nombre de difficultés et entraîne un certain nombre d'effets pervers, qui, s'ils ne sont pas toujours spécifiques au domaine du genre, se trouvent souvent amplifiés par rapport à d'autres domaines. L'une de ces difficultés tient aux risques de stigmatisation ou de réaffirmation de l'identité de groupe produits par les discriminations et les inégalités de base, et ainsi au risque de reproduction des représentations sexistes que peuvent engendrer des politiques publiques ciblées sur une population spécifique (voir notamment la contribution de M. Lieber dans *Les politiques du genre*). À l'inverse, comme l'illustrent plusieurs chapitres du premier ouvrage, les politiques publiques qui adoptent une approche plus englobante, moins focalisée sur un groupe spécifique, tendent à engendrer une certaine dilution de l'action publique, voire une érosion des réalisations obtenues, d'où un phénomène que certain(e)s ont qualifié de « *backlash* » pour ces politiques (exemple des politiques de « *gender mainstreaming* »). Ainsi, si les politiques visant les femmes sont parfois critiquées pour leur vision essentialiste et naturalisante, celles adoptant une approche plus neutre, notamment à travers l'utilisation de la catégorie « genre », sont critiquées en ce qu'elles tendent à diluer l'attention portée aux femmes. Ce dilemme reflète pour partie l'absence de consensus dans ce domaine de la part des féministes.

Les politiques publiques se trouvent également confrontées au fait qu'elles cherchent à transformer des situations elles-mêmes mal définies et mouvantes, notamment du fait de la pluralité des identités en jeu, ainsi que de la nature située de ces identités, d'où d'inévitables contradictions et/ou dilutions.

Autre difficulté identifiée, celle pour les mouvements féministes à constituer leur problème en secteur bien défini, sur lequel les politiques publiques peuvent agir. Se pose alors la question de la possible sectorisation des politiques du genre et plus encore des politiques de l'intime (P. Muller, dans *Genre et action publique*, p. 22-23).

Enfin, ces deux ouvrages tendent à montrer qu'il existe une limite plus « structurelle » qui concerne la difficulté pour une politique publique à pénétrer la sphère de l'intime où se jouent l'essentiel des mécanismes de domination patriarcale (P. Muller, dans *Genre et action publique*, p. 24). Comme le soulignent T.-H. Ballmer-Cao et J.-M. Bonvin (dans *Les politiques du genre*, p. 31), la question du genre n'est pas tranchée au seul niveau politique, mais relève également (à la lecture du second ouvrage on serait tenté de dire avant tout) des conventions et normes sociales, ainsi que des interactions entre individus et groupes sociaux. Il ne s'agit pas de nier tout potentiel d'action sur la définition des relations de genre de la part des pouvoirs publics, mais plutôt de reconnaître la force structurante des interactions sociales et de la normativité sociale en ce qui concerne le genre.

Quant à l'ambition de ces deux opus de mettre en lumière le potentiel d'enrichissement mutuel entre l'analyse des politiques publiques et les études de genre, on voit bien ici tout l'apport de l'utilisation de la boîte à outil des politiques publiques pour étudier la dimension genrée de l'action publique, l'approche par l'analyse des politiques publiques permettant notamment de considérer les politiques comme un lieu d'émergence et de cadrage des questions de genre.

Mais c'est finalement l'apport des études de genre à l'analyse des politiques publiques qui ressort ici le plus nettement. Il apparaît en effet clairement que les approches par le genre permettent de revitaliser le domaine de l'analyse des politiques publiques en interrogeant sous

un angle renouvelé l'action des pouvoirs publics, le rôle des mouvements sociaux et l'interaction entre les deux.

La diversité des contributions réunies montre que le fait d'utiliser une focale spécifique (l'entrée par le genre) non seulement ne réduit en rien la diversité des approches et des outils d'analyse pouvant être mobilisés, mais surtout que le genre permet au contraire d'élargir la boîte conceptuelle et les outils d'analyse mobilisés.

Les études de genre permettent de faire apparaître ce qui relève souvent d'une forme d'invisibilité sociale, soit la dimension genrée de l'action publique. L'attention est ainsi portée sur les représentations tacites et les choix implicites qui pèsent sur la définition des problèmes à résoudre et des solutions proposées, et ainsi de porter un autre regard sur le contenu des politiques publiques. Mais l'entrée par le genre met surtout en évidence les limites de l'action publique, interrogeant ainsi la capacité des sociétés à agir sur elles-mêmes à travers la production de cadres cognitifs et d'instruments d'action. De fait, on voit bien que même si le genre se prête bien aux analyses de politiques publiques, il n'en reste pas moins un objet « pas tout à fait comme les autres ».

Nathalie Morel -

Institute for Futures Studies, Stockholm

Politiques publiques et articulation entre vie professionnelle et vie familiale¹

Comment les politiques publiques influencent-elles l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale ? Si cette question anime tout un champ de recherches en science politique française et internationale², ces deux publications y apportent des éléments

de réponse supplémentaires. Dans les années 1980 et 1990, de nombreux travaux ont analysé les interactions entre État providence et rapports de genre, notamment en montrant que la plupart des États sociaux, fondés sur le modèle de « l'homme gagne-pain » (*male breadwinner*), avaient participé à la reproduction des inégalités de genre, avec cependant d'importantes différences, voire des exceptions comme l'ont montré les recherches portant sur les cas nordiques³. À partir des années 1990 dans la plupart des pays européens (les chronologies variant selon les cas), ce modèle a évolué vers celui de la famille à « double revenu », notamment sous l'influence de politiques communautaires. Ce modèle ne signifie cependant ni l'égalité dans l'emploi des deux pourvoyeurs de revenu, ni le partage du travail de *care*. L'ouvrage dirigé par Chantal Nicole-Drancourt, focalisé sur les pays européens, propose de « déconstruire » la notion de conciliation, utilisée par les institutions publiques françaises et européennes, afin de « reconstruire » sur cette base des pistes innovant dans ce domaine. Les coordinateurs du dossier des *Cahiers du genre* s'inscrivent, quant à eux, dans une approche critique de la notion de conciliation et mettent au centre de leur analyse les tensions et conflits entre les activités familiales et professionnelles dans divers contextes nationaux, sans se limiter à l'Europe. Le présent compte rendu est focalisé sur les contributions qui mettent les politiques publiques au centre de l'analyse, et ne prétend aucunement résumer les réflexions de plus de quarante auteurs.

Plusieurs contributions s'interrogent sur les cadres conceptuels permettant d'analyser les interactions entre les politiques publiques, les acteurs privés et les normes dominantes qui façonnent les rapports de genre. Celles-ci influencent en effet non seulement la conception des dispositifs mais aussi leur mise en œuvre et la manière dont s'en saisissent les

1. Chantal Nicole-Drancourt (dir.), *Conciliation travail-famille : attention travaux*, Paris, L'Harmattan, 2009 (Logiques sociales), 236 p. ; Jacqueline Heinen, Helena Hirata, Roland Pfefferkorn (coord.), dossier « État Travail Famille : "conciliation" ou conflit ? », *Cahiers du Genre*, 46, 2009, 272 p.

2. Jane Jenson, Éléonore Lépinard, « Penser le genre en science politique. Vers une typologie des usages du concept », *Revue française de science politique*, 59 (2), avril 2009, p. 183-201. Voir aussi Pierre Muller, Réjane Senac-Slawinski et al., *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions*, Paris, L'Harmattan, 2009, dont rend compte Nathalie Morel dans la lecture critique précédente de ce numéro, p. 594-597.

3. Ces débats sont synthétisés dans la contribution de Nathalie Morel, « Genre et protection sociale », dans *Conciliation travail-famille*, p. 23-32.